

s'Muespacher Blättle

Bulletin municipal - Décembre 2020





EDITO

Chères Muespachoises,
Chers Muespachois,

Ce Blättle que je vous propose de découvrir rend compte des actions menées depuis l'installation du conseil municipal le 23 mai dernier, ainsi que des projets pour 2021.

Avant toute chose, il me tient à cœur d'exprimer ici une pensée particulière pour les personnes, les amis qui nous ont quittés en 2020, fauchés par le Covid ou toute autre maladie. J'ai également une pensée pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas. Enfin, je tiens à remercier les adjoints, les conseillers municipaux, le personnel communal, toutes les associations locales et leurs membres, ainsi que tous les habitants bénévoles qui s'engagent, en faveur de notre commune, à quelque titre que ce soit.

Devant le doute semé par cette crise du Covid, nous devons faire front, associer nos forces pour passer le cap en attendant des jours plus heureux. Depuis plusieurs mois maintenant, ce virus nous a contraints à vivre différemment et obligés collectivement à faire preuve de responsabilité. Je vous invite à avoir une attitude solidaire en soutenant autant que possible les commerçants et artisans locaux.

Cette période de fêtes de fin d'année, par exemple, ne doit pas nous écarter du sens premier de ces moments conviviaux et chaleureux : Noël est traditionnellement un temps de joie partagée avec les familles, une période d'amitié et de fraternité qui se traduit par un élan de solidarité essentiel à nos liens sociaux. Malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, nous avons tenu à préserver cet esprit festif en nous adaptant.

Ainsi, nous avons pu installer normalement les illuminations et décorations dans les différents quartiers de notre commune et avons trouvé des solutions à des moments attendus par beaucoup d'entre vous, petits et grands. Nous avons pu remettre un cadeau par classe dans nos écoles, et, en remplacement de la fête de Noël des aînés, distribuer un présent à nos anciens.



Ainsi, nous avons essayé de faire vivre cet esprit convivial et de réchauffer les cœurs. Malheureusement, nous sommes dans l'obligation d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux et le partage de la galette des rois au club Sans Souci, début janvier 2021.

De la même façon, il nous faudra, dans les mois qui viennent, faire preuve d'imagination, de volonté, mais surtout de solidarité pour surmonter d'autres difficultés qui pourraient engager la commune de Muespach. Vous le savez, votre équipe municipale a comme boussole l'intérêt général et son fil conducteur sera le programme sur lequel nous avons fait campagne. Aussi, nous préparerons ensemble ces lendemains plus heureux en offrant de nouvelles perspectives à la collectivité et en nous donnant toutes les chances pour progresser collectivement.

Ma fonction de maire m'a conduite à prendre connaissance, à analyser puis à prendre en charge de nombreux dossiers, parfois litigieux, qui vont demander beaucoup de travail et d'énergie pour leur résolution. Il s'agit notamment d'un conflit judiciaire à régler avec un établissement bancaire, d'efforts mutuels pour arriver à un accord avec la Comcom Sundgau au sujet du très haut débit et d'un problème de voirie dans un lotissement.

Pour ce qui concerne les travaux d'amélioration de notre vie quotidienne dans le village, je peux d'ores et déjà vous indiquer les chantiers qui démarreront en cette année nouvelle : la remise en état du chemin qui accède au dépôt des déchets verts qui est situé au Langholz ainsi que sa plateforme, l'installation d'un adoucisseur



d'eau dans le bâtiment commun de l'école élémentaire et de la salle communale, des travaux de nettoyage et de remise en état du fossé du Rösslein, la sécurisation de la cour de l'école maternelle grâce à une clôture (réalisée en régie communale) et à l'installation d'un nouveau portail, le remplacement de la fenêtre du clocher de l'église.

Par ailleurs, nous avons d'autres nombreux projets à engager en 2021 : l'adaptation pour la sécurité de quelques portions de trottoirs, l'amélioration de l'éclairage public en Led qui permettra des économies d'énergie, la mise en conformité de l'accessibilité de la place de l'église, l'extension du columbarium dans le cimetière, le début d'une réflexion sur le devenir de nos écoles avec les villages voisins.

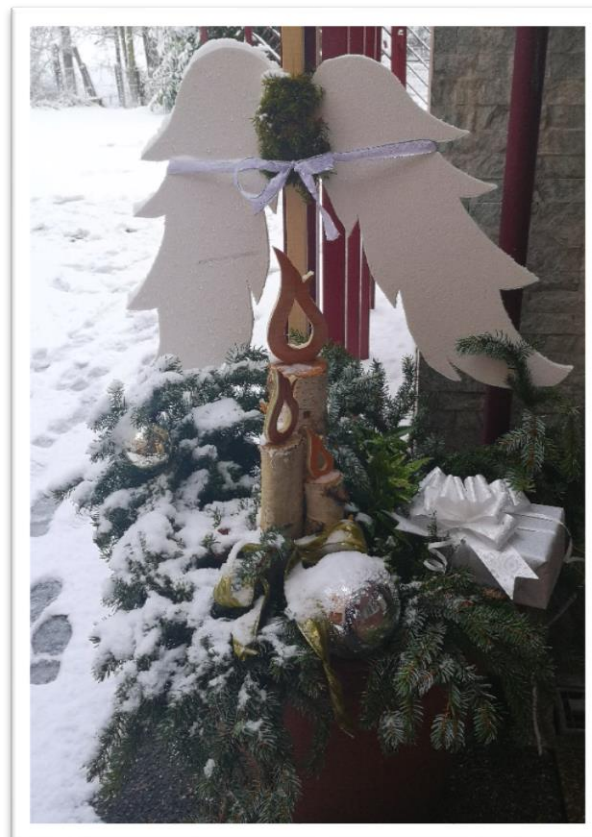
Vous le constatez, les chantiers de cette mandature seront importants et chacun devra s'investir. Mais je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre sens du civisme, pour

accepter les différentes contraintes auxquelles nous devons tous faire face, pour le bien commun. Je suis convaincue qu'ensemble nous y arriverons.

Je vous souhaite à tous le meilleur pour ces fêtes de Noël et de Nouvel-An, en attendant de franchir le seuil du nouveau millésime et y poursuivre avec vous, en mobilisant nos idées, nos énergies, nos savoir-faire, le travail entrepris au service de notre village. Que cette nouvelle année nous apporte également sérénité et bienveillance, les uns envers les autres, pour éviter des malentendus et des différends qui pourraient être réglés simplement par le dialogue et l'ouverture !

Votre Maire

Régine Rentz



**L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL
VOUS SOUHAITENT D'EXCELLENTES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.**



SOMMAIRE

Edito	2
Sommaire	4
Informations communales	5
Jeunesse	12
Budget et finances – Délibérations ...	14
Urbanisme	16
Cadre de vie & environnement	17
Affaires sociales.....	22
Prévention & Sécurité	23
Echos de la Forêt	26
Voiries & Bâtiments communaux.....	28
Association Foncière.....	32
La vie de nos écoles	33
La vie associative	37
La vie économique.....	42
Carnet de famille	46
Le coin des gourmets.....	47
Le coin des enfants... ..	48
Infos pratiques.....	50
A vos crayons !.....	52

Rédaction :
Christine Mura

Comité de relecture :
Régine Rentz
Annick Fessler
Peggy Schwechler
Sophie Lesueur

Photos de couverture :
Façade de l'école maternelle
L'arbre remarquable

Imprimé par la Mairie de Muespach

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi	14h00 – 16h00
Mardi	14h00 – 16h00
Mercredi	10h00 – 12h00
Jeudi	15h00 – 18h00
Vendredi	10h00 – 12h00

La mairie sera fermée les mercredi 23 et jeudi 24 décembre et du mardi 29 au jeudi 31 décembre inclus.



03 89 68 61 24



mairie@muespach.fr



www.muespach.fr



AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture :

Lundi	09h00 – 12h00
Mardi	09h00 – 12h00
Jeudi	09h00 – 12h00
Vendredi	14h00 – 16h00
Samedi	09h00 – 12h00

L'agence postale sera fermée du mardi 29 décembre au samedi 02 janvier inclus.

Pour vos envois, vos achats, vos opérations financières ou retrait de vos lettres recommandées / colis, veuillez vous adresser au bureau de poste de Waldighoffen qui est ouvert :

- le lundi de 14h00 à 17h00
- du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- le samedi de 09h00 à 12h00

TOUS CONNECTÉS



Commune de Muespach
Page Facebook officielle



Panneau Pocket,
c'est nouveau !
Rendez-vous
page 10





INFORMATIONS COMMUNALES

Bonne continuation !

Après 21 années de bons et loyaux services au sein de notre collectivité, Éric Goepfert a décidé de nous quitter pour relever un nouveau défi professionnel. Nous le remercions pour son engagement et sa disponibilité, son savoir-faire au sein de notre collectivité et lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions. Bon vent Éric !



Mme le Maire, en présence des adjoints, a remis la médaille d'honneur du travail à Éric Goepfert (2^{ème} en partant de la gauche), agent des services techniques, pour ses 20 ans de service à la commune.

M. Cyrille Munch succèdera au poste de M. Éric Goepfert à compter du 1^{er} février 2021.

Noël des Aînés

Notre traditionnel repas de Noël des Aînés était prévu le 6 décembre. Les restrictions sanitaires nous ont obligés à l'annuler.

Contre mauvaise fortune bon cœur, le Conseil Municipal a décidé d'offrir à chacune des personnes de 65 ans et plus, inscrites en mairie, un cadeau accompagné d'une carte de vœux, distribués par les élus les vendredi 18 et samedi 19 décembre.



Pour Madame



Pour Monsieur



La balade des secrétaires de mairie

Tous les ans, les secrétaires de mairie du secteur se retrouvent pour une randonnée pédestre. Cette année, c'est Muespach qui a été choisi. Un circuit d'environ 7 km a été préparé à travers le village, forêts et champs.



Après avoir été accueillis par Mme le Maire, les participants ont débuté leur excursion, agrémentée d'explications et d'anecdotes fournies par nos adjoints, Rémi Hatstatt et Louis Gretter.

Mis en appétit, les participants ont partagé un repas, à la charge des convives, organisé par nos secrétaires de mairie, Eva et Saadia. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Incident électrique – Ecole maternelle

Nous remercions M. Philippe Gretter pour sa vigilance. En effet, ayant remarqué des étincelles sur le toit de l'école maternelle, il a prévenu les secours à temps pour éviter un incendie.

L'intervention nocturne et conjointe des pompiers, de la gendarmerie, d'Enedis, des élus et de notre agent communal a permis de contenir l'incident.





Déploiement de la fibre optique

En 2011, afin de remplacer l'accès à internet par WIMAX, devenu obsolète, le Département du Haut-Rhin a lancé une opération de montée en débit dans les communes les plus mal couvertes par un accès internet en construisant des nœuds de raccordement des abonnés (NRA) de zone d'ombre (ZO). La construction de ces NRA-ZO s'est opérée en 2011-2012 avec le concours financier des communes concernées, ce qui a été le cas de la commune de Muespach.

Cet investissement de 65.000 € par la commune, et subventionné par le Département et des fonds européens ainsi que le délégataire Haut-Rhin Télécom à hauteur de 80 %, a permis aux habitants d'avoir accès à internet et a surtout contribué à l'attractivité de notre commune.

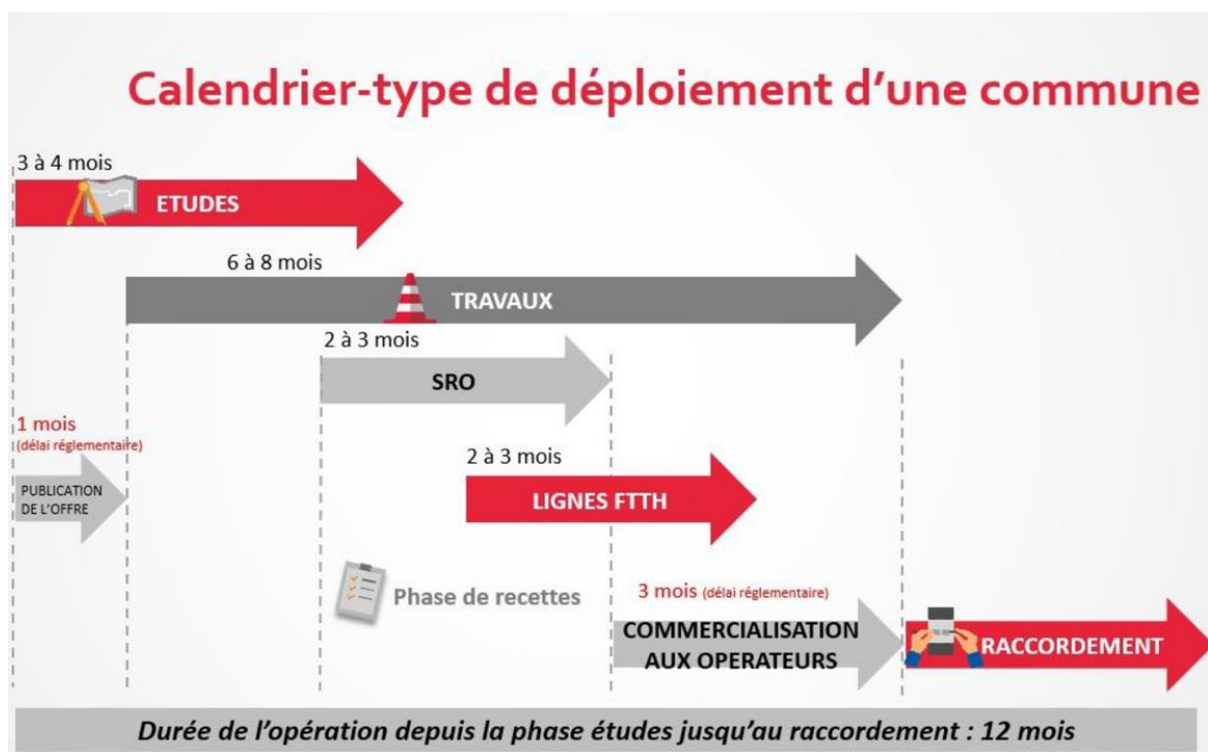
Aujourd'hui, les technologies ont évolué et la Région Grand Est dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique permet à chaque foyer d'accéder à une connexion internet de qualité par le déploiement de la fibre optique avec la société ROSACE.

Sur la commune de Muespach, le déploiement a été contractualisé par la Communauté de Communes Sundgau sur une base forfaitaire de 423 prises d'ici 2021 représentant un investissement de 74.025 €.

La participation financière au déploiement de la fibre est ici portée par la Communauté de Communes, la commune n'ayant rien à sa charge sur cette opération.

De nouvelles infrastructures sont ainsi en cours d'installation sur la commune (armoires, fourreaux et fibres) car les installations de 2011 ne sont pas utilisables pour ce nouveau projet.

Lorsque les travaux commenceront dans la commune, il faudra toutefois encore s'armer d'un peu de patience avant de pouvoir se connecter. Après la réception des travaux sur la commune, une période de 3 mois (délai réglementaire) est mise en place avant la possibilité de raccordement.



Dès que la commercialisation sera ouverte aux opérateurs, à ce jour prévue pour la fin du premier semestre 2021, vous serez informés, selon les circonstances sanitaires, par une réunion d'information ou par le biais d'une plaquette.



Déversement de boue

Dans l'après-midi du 23 octobre, un camion est sorti d'un chemin et a répandu sur 200 m de la boue dans la rue du 1^{er} septembre. Le nettoyage de la chaussée a mobilisé la gendarmerie nationale, les pompiers et l'équipe communale grâce à qui la circulation a pu être rétablie dans les meilleurs délais.



Taxe d'aménagement

Le saviez-vous ?

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...).

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking, etc...).

Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Ile de France). Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre. Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros.

Elle est payable en deux fois à la 1^{ère} et à la 2^{ème} date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (PC ou déclaration préalable).

Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-dessous et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.

www.taxe-amenagement.fr





Recensement 2021

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons, l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, **de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.**

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021.

Site de dépôt de déchets verts

En accord avec la Communauté de Communes du Sundgau, la commune de Muespach dispose d'un **dépôt officiel de déchets verts**. Celui-ci est situé vers le haut de la rue de la Forêt, à gauche, en entrant dans la forêt du Langholz.

Il reste encore à remettre en état la plateforme et le chemin d'accès.



Commune de Muespach Dépôt de déchets verts

Horaires d'ouverture Mercredi et Samedi
de 9h00 à 16h00



Merci de respecter ces consignes afin de pouvoir laisser ce site ouvert

Autorisé

Branchages
Feuilles mortes
Tontes de gazon
Sapins de Noël

Interdit

Tous déchets autres que végétaux
Attention : ne pas laisser de sacs plastiques
ni de pots de fleurs
ni de bois traité
ni de souches
ni d'arbres entiers



Collecte des déchets

Attention ! Changement de jour de collecte à compter du 1^{er} janvier 2021. Pour Muespach, les collectes se feront désormais uniquement le **mercredi** avec un ramassage en alternance des ordures ménagères et des emballages recyclables. La première levée selon ce nouveau mode de fonctionnement s'effectuera le mercredi 6 janvier 2021.

Calendrier 2021

JANV.	6	13	20	27	JUIL.	7	14 ^{Sa}	21	28		
FEV.	3	10	17	24	AOÛT	4	11	18	25		
MARS	3	10	17	24	31	SEP.	1	8	15	22	29
AVRIL	7	14	21	28	OCT.	6	13	20	27		
MAI	5	12	19	26	NOV.	3	10	17	24		
JUIN	2	9	16	23	30	DÉC.	1	8	15	22	29

Les déchèteries
Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre
 Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi : **13H à 18H**
 Mercredi & Samedi : **9H à 18H**
Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 30 mars
 Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi : **13 H à 16 H**
 Mercredi & Samedi : **9H à 16H**
Attention ! Les déchèteries sont fermées les jours fériés !

Collecte des **ORDURES MÉNAGÈRES** toutes les deux semaines
 Collecte des **EMBALLAGES ET PAPIERS** toutes les deux semaines
 Collecte des **BIODÉCHETS** toutes les semaines
RATTRAPAGE des jours fériés

Pour information : les sacs jaunes ont été livrés individuellement à chaque habitant pour 1 mois environ. Des sacs supplémentaires pourront être retirés à la mairie selon des modalités qui seront précisées courant janvier.

Les emballages et papiers
 > en PORTE-à-PORTE

Les ordures ménagères
 > en PORTE-à-PORTE

Les biodéchets
 > en PORTE-à-PORTE

Les déchèteries
 > en APPORT VOLONTAIRE

Des questions!
www.cc-sundgau.fr

NOUVEAU Le **PORTAIL DÉCHETS** vous renseigne sur votre consommation du service.
 Pour obtenir votre code d'activation, merci d'en faire la demande par mail sur l'adresse bien-trier@cc-sundgau.fr.



Panneau Pocket

Nous avons adhéré au nom de la commune à l'application « Panneau Pocket ».

Cette application permet à la Commune de **communiquer avec les habitants connectés** : les événements locaux, l'actualité, les alertes... Elle est déjà utilisée par plusieurs communes voisines (Muespach-le-Haut, Fislis, Durmenach).

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune.

Accessible en téléchargement gratuit, **l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen.**

Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et **mettre en favoris une ou plusieurs communes**. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application **"Play Store"**, **"AppStore"** ou **"AppGallery"** sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur **"Installer"** ou **"Obtenir"**
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

GET IT ON **Google Play**
Download on the **App Store**
EXPLORE IT ON **AppGallery**





JEUNESSE

« Former les citoyens d'aujourd'hui et de demain »

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la commune a souhaité remettre en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Ce conseil incarne la volonté de reconnaître aux jeunes la capacité d'exprimer des opinions utiles pour la collectivité et d'agir sur leur cadre de vie.

Cette instance consultative a pour objectif de les aider à comprendre et à participer au fonctionnement de leur commune, de découvrir la pratique de la fonction d' élu, de partager une expérience active de la démocratie et de la citoyenneté en étant les porte-paroles des autres enfants et en favorisant le rapprochement entre générations.

Âgés de 8 à 11 ans et résidant à Muespach, tous les enfants concernés ont été invités à une réunion d'information le 2 octobre dernier.

A l'issue de cette rencontre, 14 enfants ont accepté de s'engager dans cette belle aventure.

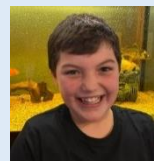
Nous remercions les enseignantes de l'école élémentaire et les parents pour leur implication et leur soutien.

Quand la situation sanitaire le permettra, un maire junior et un adjoint seront élus. Les activités et les projets sont temporairement mis en suspens mais, rassurez-vous, nos juniors sont dans les starting-blocks, une fois la crise sanitaire passée, plus rien ne les arrêtera !

C'est avec un plaisir non dissimulé que nous vous présentons nos élus juniors.

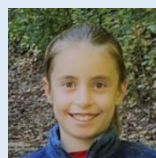


Noémie Jago : J'ai 11 ans et je suis en 6^{ème}. Je fais de la Comédie Musicale, à Héisingue, dans le groupe des Z'étoiles. Grâce au CMJ, je voudrais m'investir dans la vie du village comme je l'ai fait aux Journées Citoyennes. Je suis Bélier, du coup je suis très active et j'adore faire plein de choses. Plus sérieusement, j'ai beaucoup d'idées pour notre village et j'ai hâte de pouvoir commencer !



Je m'appelle **Léon Schwechler**, j'ai presque 10 ans et je suis au CM2. Je veux faire partie du CMJ car j'aime aider les gens.

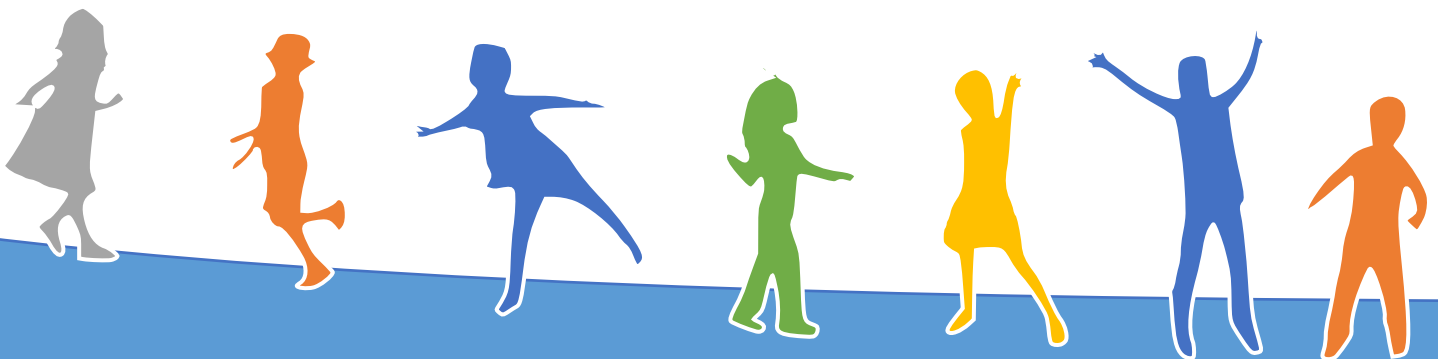
Mes passions : la cuisine, le rugby et le judo. J'aimerais apporter au CMJ les mêmes valeurs que ces deux sports : respect, partage, courage, amitié.

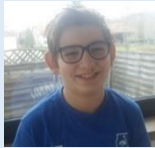


Je m'appelle **Clara Saez**, j'ai 9 ans. J'aime mon chien, ma famille. Je suis sportive et je fais du foot au club de Muespach.



Je m'appelle **Baptiste Schmitt**. J'ai 9 ans, j'aime pêcher, j'aime aussi faire du vélo comme le BMX. J'ai un lapin qui s'appelle Gribouille.





Je m'appelle **Lucas Hemmerlin**. J'ai 11 ans et je suis en classe de 6^{ème}. J'aime le foot que je pratique à Muespach-le-Haut. J'ai hâte de participer au conseil municipal des jeunes de Muespach, village que j'aime.



Je m'appelle **Coralie Kieffer**. J'ai 11 ans et mes passions sont la danse et surtout le basketball. J'adore la nature et les animaux. Je veux faire partie du CMJ pour s'occuper du village, faire des activités, le fleurir.... Et partager les idées des autres. Je veux m'investir dans la vie du village.



Je m'appelle **Alexis Lacour**, j'ai 11 ans et je suis en classe de 6^{ème}. Je suis joueur de l'équipe de football du FC Muespach et j'aime également faire du vélo. Je suis content de faire partie du CMJ car avec mes copains nous aurons peut-être l'occasion de réaliser des projets pour améliorer la vie au sein du village.



Bonjour, mon nom est **Elsa Gasser** j'ai 9 ans et demi. J'aime la nature et les animaux. Je me suis inscrite au CMJ pour participer aux projets de la commune avec mes copains de classe.



Je m'appelle **Léo Schoffmann**. C'est avec grande fierté que je m'engage dans le conseil des jeunes. Je suis quelqu'un de réactif avec une discrétion exemplaire, je serai à votre écoute.



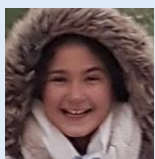
Od Enkhtaivan : j'ai 10 ans, je suis en CM2. Je suis dynamique et sportif. Ma motivation : échanger nos idées pour améliorer notre village et la vie de chacun.



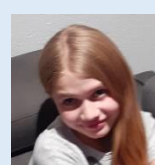
Je m'appelle **Enzo Merglen**, je suis volontaire pour les actions afin de protéger la nature. Dévoué pour notre village



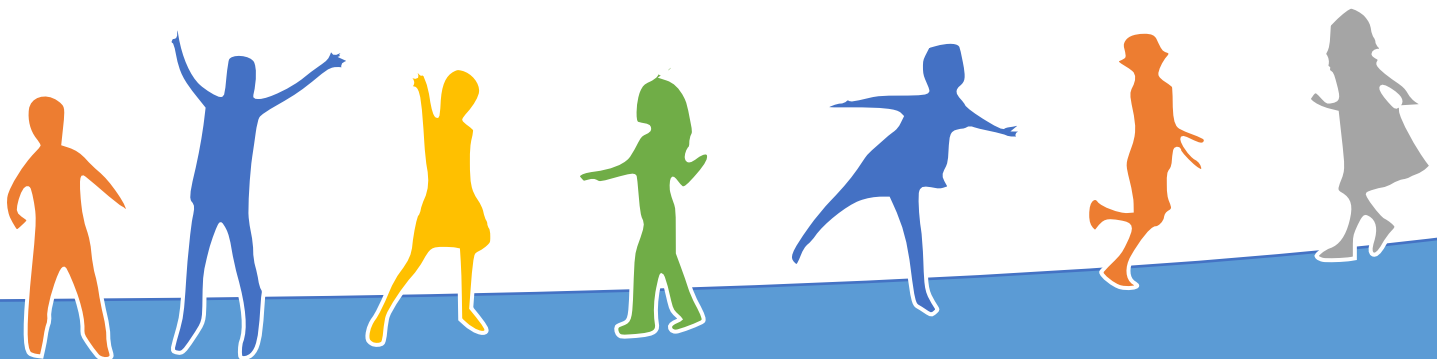
Je m'appelle **Rose Isner Mura** et j'ai 10 ans. Ma passion est la gymnastique que je pratique à Saint-Louis. Je souhaite participer à la vie de mon village et proposer des activités qui permettront de rencontrer les habitants de Muespach.



Je m'appelle **Inès Ouajilani** et j'ai 9 ans. Je suis en CM1 à l'école de Muespach. Je suis passionnée par l'équitation.



Bonjour, je m'appelle **Maelise Seginger**, j'ai 10 ans. Je me présente au conseil municipal des jeunes pour apporter : des nouveautés, des idées, des loisirs. Dans notre village que j'aime.





BUDGET ET FINANCES – DELIBERATIONS

Règlement d'un différend entre Muespach et sa banque

Entre 2007 et 2012, la commune a contracté trois prêts auprès d'un établissement bancaire pour effectuer des travaux de voirie, rue de Ferrette, rue de la Gare et rue du 1^{er} Septembre. Une demande de renégociation de ces prêts a été faite en 2015 mais aucun accord n'a été trouvé entre la commune et la banque.

L'équipe municipale d'alors a entrepris de rembourser de façon anticipée le capital restant de ces trois prêts en contractant un prêt auprès d'une autre banque et a décidé, par conséquent, l'arrêt des remboursements en 2018. L'établissement bancaire n'a pas pu accepter le remboursement anticipé et a décidé de saisir la justice.

Le conseil municipal actuel a décidé, sur demande du percepteur et de la sous-préfecture, de prendre contact avec l'établissement bancaire pour essayer de négocier ce litige à l'amiable. Un accord a abouti et le conseil municipal a validé cette décision de règlement à l'amiable par délibération avant la clôture budgétaire de l'exercice 2020.

Cependant, notre budget, grevé de cet accord qui met un terme à ce litige existant, en sera impacté sur les trois prochaines années. En réglant ce litige à l'amiable, la commune pourra à nouveau prétendre à d'autres prêts dont une commune ne peut se passer si des travaux doivent être entrepris.

Si nous avons décidé de maintenir la solution par voie judiciaire, le percepteur nous aurait demandé de provisionner chaque année une somme conséquente jusqu'au jugement dont nous ne savions ni le coût, ni la durée ni l'issue et aucun investissement d'envergure n'aurait été possible.

Cette décision aura permis de mettre un terme à un conflit avec l'établissement bancaire concerné, va nous permettre de travailler sereinement les prochaines années et de dépenser nos énergies à meilleur escient.

DELIBERATION N° : 2020/064

OBJET : Bâtiments communaux – Travaux – Agence postale communale – Remplacement de la chaudière.

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la chaudière du bâtiment communal de l'agence postale communale est à remplacer, vu son état de vétusté. Mme le Maire avise les conseillers qu'une consultation a été faite pour cette opération et en donne les résultats.

Elle précise que les fonds nécessaires à cette opération seront imputés à l'article « 21318 / Travaux autres bâtiments publics » du chapitre « 21 / Immobilisations corporelles » de la section « Dépenses d'investissement » du budget primitif de l'année 2020, sur lequel des crédits sont prévus. Elle invite le Conseil municipal à délibérer.

ENTENDU les explications de Madame le Maire,

VU la vétusté de la chaudière du bâtiment communal concerné,

VU les offres déposées,

SUR proposition de Madame le Maire,

APRES en avoir délibéré,

le Conseil municipal, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

DECIDE de donner un avis favorable à l'acquisition d'une nouvelle chaudière du bâtiment communal de la poste.

DECIDE d'accepter l'offre déposée par la SOCIETE SCHERRER dont le siège est à MUESPACH, d'un montant de 12.500,00 € H.T



DECIDE de prélever le montant de la dépense des crédits inscrits à l'article « 21318 / Travaux autres bâtiments publics » du chapitre « 21 / Immobilisations corporelles » de la section « Dépenses d'investissement » du budget primitif de l'année 2020,

AUTORISE Madame le Maire à l'effet de représenter la commune dans la signature de tout acte de portée administrative et/ou technique relatif à la présente décision.

DELIBERATION N° : 2020/065

OBJET : Voirie – Travaux – Rue des Champs (partie basse)

Madame le Maire présente au Conseil municipal le projet de travaux suivants : reprise des enrobés sur chaussée et trottoirs, dépose, nettoyage et pose des pavés granits RUE DES CHAMPS. Elle explique que ces travaux sont une des conséquences des intempéries du 4 juin 2018, et que seuls les travaux de la partie haute avaient été effectués par délibération n° 2018/057 du 11 septembre 2018. Aucune subvention du Conseil départemental ainsi que de l'Etat au titre de la dotation en faveur des collectivités touchées par des événements climatiques ou géologiques, ne sera accordée pour cette opération qui ne faisait pas partie de l'engagement initial. Le plan quinquennal de la COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU ne prévoyant pas les travaux d'assainissement envisagés sur cette portion de rue, il convient d'en réaliser la réparation par financement sur les fonds libres disponibles. Mme le Maire avise les conseillers qu'une consultation a été faite pour cette opération et en donne les résultats. Elle invite le Conseil municipal à délibérer.

ENTENDU les explications de Madame le Maire,

VU le projet de travaux d'aménagement de la RUE DES CHAMPS (partie basse),

VU le budget primitif de l'année 2020,

SUR proposition de Madame le Maire,

APRES en avoir délibéré,

le Conseil municipal, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

DECIDE de donner un avis favorable à la réalisation de l'opération visée ci-dessus,

DECIDE de retenir la SOCIETE BRUETSCHY, ayant son siège à SCHLIERBACH, d'un montant total de 8.325,10 € H.T. soit 9.990,12 € T.T.C,

DECIDE de financer cette opération sur les fonds libres disponibles,

AUTORISE Madame le Maire à l'effet de représenter la commune dans la signature de tout acte de portée administrative et/ou technique relatif à la présente décision.



Tous les procès-verbaux complets des réunions du conseil municipal peuvent être consultés sur le site internet de la commune : muespach.fr « Mairie > Les comptes-rendus du CM » ainsi que sur le tableau d'affichage pendant les deux mois qui suivent leur édition.





URBANISME

LES DEMANDES DEPOSEES ET DELIVREES EN 2020 (DU 1^{er} JUILLET 2020 AU 15 NOVEMBRE 2020)
--

Permis de construire

DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
MUNCH Michel Muespach	Extension de maison d'habitation	Rue de la Montagne	Arrêté d'autorisation du 07 août 2020
EARL GUTZWILLER Paul Muespach	Construction d'un bâtiment de stockage de fourrage	Lieudit „Boeschet“	Arrêté d'autorisation du 19 août 2020
NAEGEL Martial Rosenau	Maison d'habitation	Rue des Prés	Arrêté d'autorisation du 29 octobre 2020
PETROVIC Zlatan et Dragica	Maisons jumelées	Rue du 1 ^{er} Septembre	Arrêté d'autorisation du 26 octobre 2020
DJERRAHI Emilie Muespach	Aménagement de logement dans grange	Rue de la Forêt	Arrêté d'autorisation du 29 octobre 2020
TAILLEMITE Julien Kembs	Modifications piscine - terrasse – poolhouse	Rue du Château d'Eau	Arrêté d'autorisation du 29 octobre 2020

Déclarations préalables

DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
PARISIO Jean-Claude Muespach	Pose de panneaux photovoltaïques	Rue du Willerhof	Certificat d'autorisation tacite du 08/07/2020
CORREIA DA CUNHA Antonio Muespach	Création d'un abri potager	Rue du 1 ^{er} Septembre	Certificat d'autorisation tacite du 29/07/2020
HERZOG Pierre Paul Léon Muespach	Mur de clôture	Rue de Ferrette	Certificat d'autorisation tacite du 24/07/2020
VAN ECK Anna Muespach	Ravalement de façades	Rue du Moulin	Certificat d'autorisation tacite du 17/08/2020
SAEZ Nicolas Muespach	Installation de vélux	Rue de Steinsoultz	Certificat d'autorisation tacite du 26/10/2020
IMMO SOLIDO Brunstatt	Division en vue de construire	Rue de la Vieille Route	Arrêté de non-opposition du 22/09/2020
BILGER Jeanine Muespach	Clôture	Rue des Champs	Certificat d'autorisation tacite du 26/10/2020
OTT Mathieu Muespach	Pergola bioclimatique	Rue de la Montagne	Autorisation tacite du 19/10/2020
HERZOG Pierre Paul Léon Muespach	Carport pour camping-car	Rue de Ferrette	Autorisation tacite du 02/11/2020
HAAB André Muespach (DP20)	Rafranchissement façade + prolongation d'un mur existant	Rue du 1 ^{er} Septembre	Autorisation tacite du 02/11/2020
HIGY Renaud Muespach	Agrandissement velux + installation velux	Rue du 1 ^{er} Septembre	Autorisation tacite du 23 novembre 2020

Annonce... Annonce... Annonce...

L'association des arboriculteurs et bouilleurs de cru est à la recherche d'un terrain de 20 ares minimum afin de créer un verger-école à Muespach.





CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT



[Maisons fleuries 2020](#)

Cet été, les membres de la commission « Cadre de vie », présidée par Mme Caroline Gutzwiller, ont sillonné les rues de notre village afin de sélectionner les plus belles maisons fleuries. Nos inspecteurs d'un jour ont eu le privilège d'assister à une véritable fête pour les yeux...

Nous sommes heureux de vous présenter les lauréats :

HOFSTETTER Jean-Claude – 10 rue de la Montagne

SCHUMACHER André – 8 rue de la Montagne

GUTZWILLER Louis – 53 rue du 1^{er} Septembre

HATSTATT Michel – 17A rue du 1^{er} Septembre

REY Marie-Blanche – 4 rue de Ferrette

HAAS Marie-Louise – 2 rue de la Gare

GROELL Roger – 94 rue du 1^{er} Septembre

OBERLI Robert – 7 rue des Sapins

GUTZWILLER Mathieu – 1 rue de la Gare

MUNCH Jean-Pierre – 25 rue de la Gare

SCHMITT Patricia – Rue de la Montagne

MECKER François – 32 rue de la Montagne

REIN Marie-Laure – 12 rue de la Montagne

GRETTER Jeanne – 8 rue de Steinsoultz

BLENNER Alfred – 8 rue de Ferrette

LE RESTO / LA BOULANG – 27 rue du 1^{er} Septembre



Une deuxième vie pour notre terrain de pétanque

Les membres de la commission « Cadre de vie », aidés par des bénévoles du village, ont remis en état le terrain de pétanque et ses abords.



Avant



Pendant...



Après

Le coût du matériel s'est élevé à 2 578,92 €.

De belles parties de pétanque en perspective !



Un grand merci à toute l'équipe et félicitations !

Fabrication et installation d'un banc

Besoin de faire une halte pendant votre promenade ? Pause gourmande ou pause photo, ce banc aux couleurs de l'azur est à votre disposition.

Mis en place rue du Rail, il a été fabriqué par Patricia et Éric Schmitt que nous remercions chaleureusement.





Entretien du ruisseau

Nous vous en parlions lors du précédent numéro : une équipe de bénévoles du conseil municipal s'est retrouvée le 18 juillet dernier pour nettoyer les berges du ruisseau et les abords du cimetière. Cette demi-journée d'efforts combinés a permis de remettre en valeur l'œuvre d'art « **L'ode à l'éphémère** », réalisée en 2019 par un artiste néerlandais, Marc Van Vliet.



Propreté canine



Nous avons mis en place deux bornes de propreté canine : la première, située aux environs du terrain de pétanque et la deuxième, vers le parking du cimetière.

Ces installations permettront aux propriétaires de chiens de faire le nécessaire pour que l'hygiène des espaces publics soit respectée, qu'il s'agisse des rues, des trottoirs, des parkings ou des espaces verts.

Avec ce type d'équipement, les maitres peuvent ainsi ramasser facilement les déjections de leur animal de compagnie.

Coût des deux bornes : 592,07 €.





World CleanUp Day

La journée mondiale du nettoyage de notre planète

L'opération World CleanUp Day, organisée par la municipalité, a eu lieu le samedi 19 septembre.

Pour la deuxième édition, une vingtaine de personnes – équipées de gants, masque et gilet de sécurité – se sont retrouvées dès 8h00 devant l'atelier communal pour participer à cette initiative citoyenne. Chacun a donné le temps qu'il pouvait consacrer à l'opération.

Le centre et les axes principaux d'entrée et de sortie du village, le site de dépôt de verres et les abribus ont été nettoyés sous la coordination de Caroline Gutzwiller.

Des kilos de déchets ont ainsi été ramassés, dont une carcasse de scooter, de la viande et du lard avariés.

Mme le Maire a salué l'engagement des bénévoles en leur adressant ses plus sincères remerciements.



Fête des voisins

Créée en 1999, la fête des voisins est un moment de convivialité, d'échanges et de bonne humeur pour faire plus ample connaissance avec ses voisins.

Rue de la Vieille Route et rue du Château d'Eau



Rue des Fleurs





Cimetière

La grotte a été une nouvelle fois taillée.



Des pensées ont été plantées pour la Toussaint.

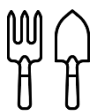


Le cimetière est régulièrement entretenu sans produits chimiques.



Aménagements

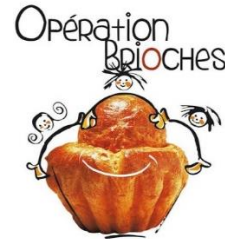
Un grand merci à tous les bénévoles pour l'aménagement autour de la croix, la taille du lierre autour de la grotte, l'achat de fleurs, l'entretien et l'arrosage.





AFFAIRES SOCIALES

Opération « Brioches » 2020



Votre solidarité et votre générosité ont une nouvelle fois été au rendez-vous de la traditionnelle vente de « Brioches » au profit des personnes handicapées mentales de l'APEI Sud.

L'édition 2020 a permis de vendre, à Muespach, 245 brioches pour un montant de 1.225 €.

Je suis particulièrement touché par ce résultat, principalement dû à l'efficacité des vendeurs bénévoles de Muespach. Je souhaite leur transmettre mes plus vifs remerciements, ainsi qu'à vous, concitoyens, pour votre générosité.

Grâce aux dons de cette opération « Brioches », vous nous permettez d'améliorer le cadre de vie des personnes défavorisées accueillies dans nos structures.

Au nom des personnes résidentes et usagères de nos services, de l'ensemble du personnel, des membres bénévoles du Conseil d'Administration, nous vous remercions très chaleureusement.

Fernand Heinis – Président

La solidarité n'est pas confinée !



Si vous rencontrez des difficultés liées à la situation sanitaire Covid-19, la mairie se tient à votre disposition pour assurer des services comme la livraison de courses ou de médicaments.

Pour bénéficier de ce soutien ou signaler un proche isolé, contactez-nous au **03 89 68 61 24**.



PREVENTION & SECURITE

Informations de la gendarmerie

Voici quelques précautions à prendre avant le passage du Père Noël !

Sachez que les cambrioleurs mènent leur enquête bien avant les fêtes, notamment en observant vos allées et venues pour vos courses de Noël. Restez vigilants en déchargeant vos cadeaux, gardez-les à l'abri des regards indiscrets, de vos enfants bien-sûr mais aussi des personnes malveillantes.

Le maître-mot en cette période de fin d'année est la discrétion, et particulièrement sur les réseaux sociaux... la source idéale pour informer d'éventuels cambrioleurs que votre domicile déborde de cadeaux ou qu'il est inoccupé. Pensez donc à sécuriser vos profils et à ne pas y divulguer d'informations personnelles (départs, absences, ...).

Autre point important, pensez à prendre des photos de vos cadeaux et objets de valeur. En cas de cambriolage, cela sera autant de preuves pour votre assureur qui faciliteront votre dédommagement.

Adjudant-Chef Philippe SCHMITT

Commandant de la Brigade de DURMENACH

VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE



- Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets ;
- Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices nécessaires aux opérations de police technique et scientifique ;
- Appelez directement la gendarmerie :
COMPOSEZ le 17
- Faites opposition sur les chèquiers, cartes bancaires ou titres volés.

LES BONS RÉFLEXES A AVOIR

- Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chéquier, cartes de crédit, bijoux....
- Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs, surtout s'ils sont en groupe.
- **Si des individus prétendent être des policiers, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle.**
- N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugerez suspects :

COMPOSEZ LE 17

SE PROTÉGER CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Toutes les 2 minutes 30, un cambriolage est commis en France.

Il existe des moyens de réduire le risque de se faire cambrioler.

Le temps est l'ennemi des cambrioleurs.



LES MESURES A PRENDRE

- Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté, porte blindée...) et équipez celle-ci d'un judas et d'un entrebâilleur pour reconnaître votre visiteur.
- Installez des dispositifs de surveillance comme un système d'alarme seul ou avec télésurveillance, si nécessaire.
- Photographiez ou filmez vos objets de valeur, gravez dessus un identifiant et notez les numéros de série.
- N'utilisez pas les « cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, sous le pot de fleurs ou la poubelle...
- Ne laissez pas de mots sur votre porte mentionnant votre absence à un visiteur.





PENDANT VOTRE ABSENCE

- En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez-lui la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites...
- Pensez à avertir la gendarmerie (de votre lieu de domicile) de votre absence.
- Faites relever votre courrier régulièrement : ne laissez pas déborder votre boîte aux lettres.
- Placez les objets de valeur en lieu sûr (coffre) dans le cas d'une absence prolongée.
- Même pour une courte absence, verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres accessibles ouvertes.

Un grand nombre de cambriolages sont commis sans effraction.

LES VOLS DE VÉHICULES

Les voleurs s'introduisent dans le domicile de leur victime (généralement sans violence) et dérobent les clés de la voiture posées dans l'entrée avec le portefeuille, sac à main et téléphone portable notamment (phénomène de « home-jacking »).

- Verrouillez portes et fenêtres la nuit, même si vous êtes dans votre résidence.
- Ne laissez pas en évidence les clés de votre automobile, le sac à main, le téléphone portable dans l'entrée de votre habitation. Rangez-les dans un endroit discret.
- Lors d'un arrêt de courte durée, pensez à enlever les clés de contact et à verrouiller les portières de votre voiture.

VOUS RÉSIDEZ EN MAISON

- Équipez les fenêtres faciles d'accès (sous-sol, sur rue.....) de barreaux de sécurité.
- Protégez et renforcez les vitres proches d'un système d'ouverture.
- Renforcez toutes les portes donnant sur l'extérieur.
- Éclairiez votre jardin en l'équipant de détecteurs(s) de présence.
- Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cachez ni les portes, ni les fenêtres.



Les dangers du monoxyde de carbone

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez** au moins 10 min. par jour
- Faites vérifier et entretenir :** chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- Utilisez dehors :** appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi** des appareils de chauffage et de cuisson



Déneigement des trottoirs

Nous rappelons que tout riverain d'une voie publique située en agglomération est tenu de balayer, de déneiger et de saler le trottoir bordant son domicile.

Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur et au porteur de journaux de distribuer le courrier et le journal dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, afin de pouvoir assurer un bon déneigement des chaussées et d'éviter tout accrochage, nous vous demandons de veiller à ne pas stationner votre véhicule de manière dangereuse (dans un virage, empiétant sur la chaussée, etc...).

Si un véhicule empêche ou gêne le passage du chasse-neige, la rue pourrait, de ce fait, ne pas être déneigée.

Radars pédagogiques

Ils sont situés à proximité des entrées et sorties du village, rue du 1^{er} Septembre et rue de Steinsoultz. En moyenne, 4000 voitures circulent quotidiennement dans les deux sens.

Les tristes records : 😞

Radars sortie vers Muespach-le-Haut

En rentrant : 107 km/h le 18.11.20 à 05h53

En sortant : 150 km/h le 19.03.20 à 15h47

Radars sortie vers Steinsoultz :

En sortant : 152 km/h le 26.06.20 à 12h44 et 148 km/h le 23.07.20 à 12h06

En rentrant : 114 km/h le 30.10.20 à 05h16



Barrières de sécurité



En sortant de l'école, les enfants pressés trouveront désormais sur leur route des barrières pour les ralentir dans leur course, évitant ainsi une éventuelle collision avec les voitures qui rejoindraient le parking du cimetière.





ECHOS DE LA FORET

Promenons-nous dans les bois...

Le samedi 1^{er} août, les membres du conseil municipal et leur conjoint ont visité la forêt communale.

Pendant la visite, nous avons même des spectateurs curieux...



Nous avons découvert, dans la parcelle 4 de la forêt du Willerhof, une espèce d'arbre rare : l'**orme**. Depuis 1925, l'orme est décimé en raison de la graphiose (champignon).



Feuille d'orme



Orme (Photo d'illustration)

Des cloisonnements, passages où les engins de débardage circulent, ont été aménagés dans les parcelles 10 et 12 de la forêt du Langholz.





En septembre, un temps suffisamment sec a permis le démarrage de l'exploitation de la parcelle 12.



Actuellement, le bois se vend mal pour diverses raisons : chute des prix, réchauffement climatique, hiver doux, ...

Les épicéas touchés par le scolyte se vendent, secs, 1 euro la tonne, et *fraîchement malades*, 10 euros le mètre cube.

Heureusement, la chance nous a souri : en octobre, une scierie du Bas-Rhin cherchait des épicéas encore verts. Au Willerhof, dans la parcelle 4, en raison d'une humidité plus importante à cet endroit, nous trouvions encore des épicéas verts. Ils ont été vendus 70 euros la tonne.



Promeneurs : attention danger !

Dans le Blättle de juillet, nous vous mettions en garde contre les risques de chutes de branches lors de vos promenades. Le danger est toujours présent... La sécheresse rend les arbres plus sensibles, c'est pourquoi, nous vous recommandons de rester prudents lors de vos sorties en forêt.



VOIRIES & BATIMENTS COMMUNAUX

Travaux de voiries

Rue des Champs

Les orages de 2018 et 2019 ont entraîné des dégâts dans la partie basse de la rue des Champs.

Aucuns travaux d'assainissement n'étant prévus dans le plan prévisionnel quinquennal de la Communauté de Communes Sundgau, le Conseil Municipal a décidé de procéder à la réparation de la chaussée sur ses fonds propres pour garantir la sécurité des riverains.



Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise DCGM-Bruetschy pour un montant de 9.990,12 €.

Gravillonnage des rues

Des travaux de gravillonnage partiel ont été effectués dans plusieurs rues du village. Cette opération prolonge la durée de vie de nos chaussées. Le gravillonnage est la solution la plus économique et la plus efficace pour entretenir les routes. Après le balayage, les gravillons encollés donnent une nouvelle adhérence à la route.

Travaux réalisés par l'entreprise Matrol pour un montant de 7.075,20 €.



Avant



Pendant...



Après



Travaux Bâtiments

Presbytère

La cheminée du presbytère a été remplacée et un tubage a été installé.

Travaux réalisés par l'entreprise Goerg pour un montant de 2.962,94 €.



Avant



Après

Eglise

L'orage et la tempête de 2019 avaient endommagé la toiture de l'église en provoquant le déplacement de tuiles. Des travaux prioritaires ont été réalisés afin de remédier aux infiltrations.

Ce chantier a été confié à l'entreprise Trapp pour un montant de 14.843,40 €.

La deuxième partie des travaux sera effectuée en début d'année prochaine.



Préau communal

La vitre cassée, conséquence du vandalisme, a été remplacée.

Travaux réalisés par l'entreprise Stengel pour un montant de 890,82 €.





Appartement communal – La Poste

En place depuis 40 ans, le puits de lumière de l'appartement communal, situé au-dessus de la Poste, a été remplacé par une fenêtre de toit.

Travaux réalisés par l'entreprise Banzet pour un montant de 2.520 €.



Avant



Pendant...



Après

La chaudière, également en place depuis 40 ans, présentait une fuite dans le corps de chauffe.

Celle-ci a été remplacée par l'entreprise Scherrer pour un coût de 14.225 €.



Avant



Après

Bâtiment des sanitaires

La gouttière abîmée sur le bâtiment arrière des sanitaires a été remplacée.

Travaux réalisés par Éric Rénovation pour un montant de 1.426 €.





École maternelle



Changement d'une poutre abimée dans le sous-sol



Dans la classe ABCM de l'école maternelle, l'adjointe Caroline Gutzwiller a effectué des travaux de peinture sur un mur

École élémentaire

Mise en accessibilité	<p>À la suite du passage de l'entreprise Dekra, des adaptations ont été apportées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise aux normes de la rampe d'escalier • rajout d'une barre sur la porte du WC handicapé • mise en place de stickers de sécurité sur la porte vitrée <p>Ces travaux ont été réalisés par l'adjoint Louis Gretter.</p> <p>Désormais, l'école élémentaire répond aux normes pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.</p>
Toit plat	<p>Des infiltrations ont causé d'importants dégâts sur un des murs intérieurs.</p> <p>Les travaux de réparation ont été réalisés par l'entreprise Banzet pour un montant de 1.602 €.</p>
Sanitaires	<p>Une malfaçon dans les sanitaires, installés en août 2019, provoque fuites et inondations à répétition, les robinets sont également défectueux.</p> <p>Ces réparations doivent se faire sous garantie.</p>
Revêtement de sol	<p>Les fissures au sol dans une des classes ont été comblées par l'entreprise <i>Hatstatt Création de sols</i> de Muespach-le-Haut à titre gratuit. Nous les remercions.</p>



Projets 2021

- Remise en état du chemin qui mène au dépôt des déchets verts ainsi que de la plateforme, sur le site du Langholz.
- Installation d'un adoucisseur d'eau dans le bâtiment de l'école élémentaire – salle communale.
- Sécurisation de la cour de l'école maternelle avec une clôture en régie communale et un nouveau portail.
- Travaux de mise en état du Rösslein.
- Remplacement de la fenêtre du clocher de l'église.
- Mise en accessibilité de la place de l'église.
- Portions de trottoirs.
- Amélioration de l'éclairage public en Led.





ASSOCIATION FONCIERE (AF)

Tous les 6 ans, le bureau de l'association foncière est dans l'obligation de se renouveler intégralement. Le président sortant remercie chaleureusement les membres de l'ancien bureau pour leur engagement et leur implication au cours de leur mandat.

L'installation du nouveau bureau a eu lieu le 12 novembre dernier. Il se compose :

- du maire ou de son représentant : Vincent Heinis nommé par délibération du conseil municipal prise lors de la séance du 22 septembre 2020 ;
- de trois propriétaires titulaires désignés par la Chambre d'Agriculture d'Alsace selon courrier du 31 août 2020 : Dominique Biechlin, Vincent Gutzwiller et Rémi Hatstatt ;
- de deux propriétaires suppléants : Bernard Brunner et Paul Gutzwiller ;
- de trois membres désignés par le conseil municipal qui ont été nommés dans la séance du 22 septembre 2020 : Annick Fessler, Louis Gretter et Christian Hatstatt ;
- de deux membres suppléants : Nicole Hatstatt et Hubert Hebingier ;
- du représentant du Directeur Départemental des Territoires du Haut-Rhin.

Rémi Hatstatt a été élu au poste de président, Louis Gretter au poste de vice-président et Annick Fessler au poste de secrétaire.

En cette seconde moitié de l'année, l'AF a procédé au gravillonnage pour les chemins rue de Durmenach, le haut de la rue de Ferrette et Saalmatt.



Divers travaux sont prévus en 2021, notamment la poursuite des travaux de curage des fossés, le reprofilage et le gravillonnage de chemins.

Rémi Hatstatt – Président



LA VIE DE NOS ECOLES

Présentation

Tous les élèves ont repris le chemin de l'école le mardi 1^{er} septembre.

	Ecole maternelle	Ecole ABCM Zweisprachigkeit	Ecole élémentaire
Effectif	43	25	48
Equipe enseignante	<p>Classe de petite et moyenne section : Mme Christelle Wendling Mme Kathy Schmitter (ATSEM)</p> <p>Classe de petite et grande section : Mme Monique Prautois (directrice) Mme Francine Gutzwiller (ATSEM)</p>	<p>Classe de petite, moyenne et grande section : Mme Marie-Thérèse Nüssen (allemand) Mme Sandra Stemmelin (alsacien) Mme Gisèle Schur (ATSEM)</p> <p>Classe de CP : Mme Marie-Thérèse Nüssen (allemand) Mme Sandra Stemmelin (alsacien)</p>	<p>Classe de CP – CE1 – CE2 : Mme Maryline Lutz</p> <p>Classe de CM1 – CM2 : Mme Muriel Ribstein (directrice)</p> <p>Enseignement religieux : Mme Christine Springinsfeld</p>
Horaires	<p>08h15 – 11h45 (accueil dès 08h05) 13h35 – 16h05 (accueil dès 13h25)</p>	<p>08h15 – 11h45 (accueil dès 08h05) 13h35 – 16h05 (accueil dès 13h25)</p>	<p>08h10 – 11h40 (accueil dès 08h00) 13h30 – 16h00 (accueil dès 13h20)</p> <p>Horaires modifiés (séances natation) Vendredis du 2^{ème} trimestre 08h10 – 11h55 et 13h45 – 16h00</p> <p>Jeudis du 3^{ème} trimestre 08h10 – 11h15 et 13h05 – 16h00</p>

Le port du masque est obligatoire à l'école pour les enfants dès le CP depuis le 02 novembre.



CP-CE1-CE2



CM1-CM2



Bienvenue !



Mme Kathy Schmitter est notre nouvelle ATSEM depuis septembre 2020. Elle succède à Mme Bernadette Bisel et officie dans la classe de petite et moyenne section, aux côtés de Mme Christelle Wendling, professeure des écoles.

Faisons plus ample connaissance avec elle...

Mme Schmitter est mariée et a un fils. Avant d'exercer auprès des enfants, Mme Schmitter a occupé différents postes dans le secteur commercial : secrétaire commerciale, VDI, vendeuse dans le prêt-à-porter. Un licenciement économique en 2014 lui offre la possibilité de s'orienter vers un domaine qui l'attire depuis toujours : la petite enfance. Ainsi, Mme Schmitter va suivre une formation de CAP Petite Enfance au lycée durant laquelle

elle effectuera des stages en crèche et, tout au long de l'année, à l'école maternelle de Muespach. Puis, pendant 5 ans, elle exercera sa jeune profession au sein de deux familles avant d'arriver, enchantée, à l'école maternelle de Muespach. Ses loisirs sont la marche, la cuisine, le bricolage et le dessin.

ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Animation à l'école ABCM à Muespach

Fabrication de jus de pomme

Début octobre, les élèves de l'école maternelle ABCM Zweisprachigkeit ont assisté et participé à la fabrication de jus de pomme dans la cour de l'école élémentaire. François Kempf, arboriculteur du Jura Alsacien, est venu leur expliquer les différentes étapes : le nettoyage et le lavage des pommes (que les parents avaient préalablement apportées), le broyage et le pressage. Les écoliers ont pu goûter leur production sur place, c'était délicieux ! Chaque enfant est reparti avec sa bouteille de jus de pomme.





Ecole maternelle

Des nouvelles de la classe de Mme Wendling :



L'histoire de Flaubert

Depuis le retour à l'école, nous parlons du temps qu'il fait en automne et surtout du vent.



Nous avons découvert une histoire que nous avons envie de raconter à d'autres personnes. Nous avons donc préparé des décors et les personnages.

Ensuite, nous avons enregistré le texte de l'histoire ainsi qu'une comptine sur le vent. Pour finir, la maîtresse a pris plein de photos et a fabriqué l'histoire sur l'ordinateur.

Et voilà, maintenant vous pouvez regarder NOTRE histoire sur internet, il suffit de chercher « La promenade de Flaubert » sur YouTube, sur la chaîne ECMAT Muespach.



Nous mettrons d'autres productions sonores ou visuelles au fur et à mesure de l'année afin de garder le lien avec les parents, ces derniers ne pouvant plus entrer dans l'école (protocole sanitaire oblige). En scannant le QR Code ci-contre, vous accédez directement sur notre page YouTube.

Cheveux au vent : d'après le Dada de l'enfant terrible. Réalisés par les petits de ma classe.





En attendant Noël...

Dans cette période où nous avons eu peu d'occasions de nous réjouir, les décorations de Noël sont un bon moyen de passer de la morosité à l'allégresse.

Pendant plusieurs jours, les membres de la commission « Cadre de vie », les agents communaux et des bénévoles se sont démenés pour embellir notre commune et nous permettre de plonger, tout en douceur, dans l'ambiance de Noël.

Nous tenons à les féliciter et à les remercier.



Visite du Saint-Nicolas et du Père Noël



Les élèves des classes ABCM ont récité une comptine alsacienne au Saint-Nicolas, venu leur distribuer des mandarines et du pain d'épices, sous le préau de l'école.



Le Père Noël était de passage à Muespach. Il a rendu visite aux enfants de l'école élémentaire qui lui ont interprété un chant de Noël. Avant de repartir, le père Noël leur a distribué des sachets de friandises.





LA VIE ASSOCIATIVE

Le Conseil de Fabrique

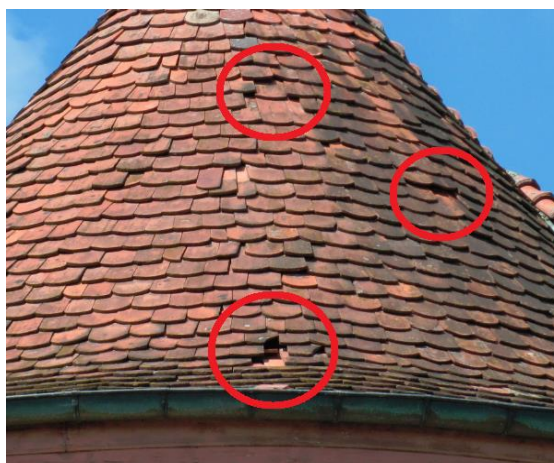
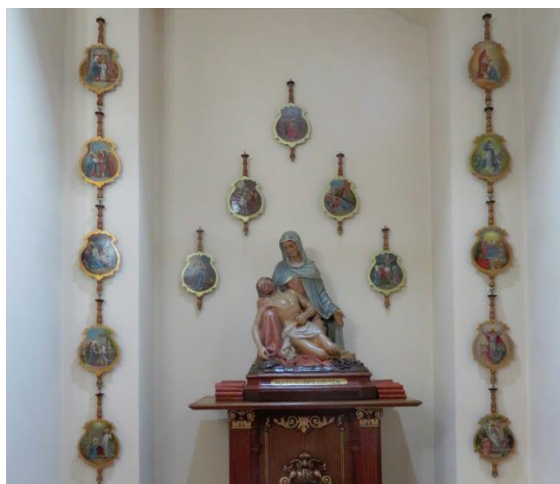
Travaux - Eglise Saint-Blaise de Muespach

A l'église de Muespach, il se passe toujours quelque chose, que vous passiez à pied, en voiture ou que vous poussiez la grande porte. La toiture de l'église rénovée en 1984 a été fragilisée ces dernières années. Il faut vérifier si les tuiles n'ont pas bougé pour éviter les infiltrations d'eau à chaque coup de vent ou après une tempête. La rénovation intérieure réalisée en 2002 est déjà marquée par quelques traces d'infiltrations d'eau.

Nous avons sollicité Mme le Maire et la nouvelle équipe municipale pour engager les travaux concernant les dégâts des dernières tempêtes. La mairie a fait un appel d'offres et organisé la visite d'un expert des dommages tempête. C'est l'entreprise Trapp de Hégenheim qui réalise les travaux. Les premiers travaux de réparation ont été réalisés en novembre 2020, le reste sera effectué en 2021.

M. François Scheideck, membre du Conseil de Fabrique, a profité du confinement pour restaurer 8 statues retrouvées en très mauvais état dans le clocher. Il a aussi repeint les 15 tableaux dans la chapelle dans le but d'un transfert et de la sauvegarde du patrimoine. Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes les personnes bénévoles qui participent à l'entretien et au fonctionnement de l'église Saint-Blaise de Muespach pour vous accueillir dans de bonnes conditions.

Philippe Gretter - Président





Chorale Saint Cécile



La chorale de Muespach vous souhaite de belles fêtes, une heureuse année 2021 et le bonheur d'être en bonne santé.

« Le bonheur est souvent la seule chose qu'on puisse donner sans l'avoir et c'est en le donnant qu'on l'acquiert ».

De tout « chœur », Mme Brigitte Meister - Présidente

FC Muespach

Des nouvelles de l'Alliance Folgensbourg-Muespach

Comme toutes les associations, notre club traverse difficilement cette période de crise sanitaire. Alors que la nouvelle saison reprenait presque normalement, le reconfinement a donné un nouveau coup d'arrêt à la pratique sportive et cause de gros soucis aux dirigeants chargés de la gestion financière de nos deux associations.

Fort heureusement, les habitants de Muespach, Muespach-le-Haut, Folgensbourg et même des autres communes environnantes ont réservé un bon accueil à nos joueurs lorsque ceux-ci sont venus leur proposer le magazine et la tombola de l'AFM. Cette bouffée d'oxygène nous permet de faire face à une partie des dépenses auxquelles nous ne pouvons pas nous soustraire.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont soutenus à cette occasion.

Voici les numéros gagnants de cette tombola :

- ✓ Les numéros suivants gagnent un bon d'achat Leclerc d'une valeur de 25 € : 3635, 4613, 3271, 3636.
- ✓ Les numéros suivants gagnent un bon d'achat Vins Delmond & Fils d'une valeur de 30 € : 3037, 3206, 2875.
- ✓ Les numéros suivants gagnent un panier apéro d'une valeur de 40 € : 2245, 4835, 1832.
- ✓ Les numéros suivants gagnent un panier garni d'une valeur de 50 € : 2821, 1725, 1108.
- ✓ Les numéros suivants gagnent un bon d'achat Leclerc d'une valeur de 50 € : 2044, 1703.
- ✓ Les numéros suivants gagnent un bon d'achat Leclerc d'une valeur de 100 € : 3253, 1726.

Les lots peuvent être remis sur rendez-vous à prendre auprès de Corinne, téléphone 06 21 62 94 91.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et nous vous attendons nombreux lorsque nous pourrons enfin reprendre nos activités et manifestations habituelles.

Fabien LEY - Président



Amicale des donneurs de sang

Notre **assemblée générale** se tiendra le samedi 13 mars 2021.

Nous remercions la population de Muespach qui nous soutient toujours dans nos actions.



Repas partagé à l'issue de la randonnée de mai 2019

Jean-Luc Jonner - Président

Club sans soucis

Cette année passée n'était pas sans soucis pour nous puisque nous ne nous sommes pas vus beaucoup. Dans l'espoir que cela va changer, j'invite les personnes intéressées à nous rejoindre, les activités vont rester les mêmes, à savoir : marche et jeu de jass. Si de nouvelles idées devaient être proposées, c'est avec plaisir que nous en tiendrons compte. Dans l'attente de vous revoir tous en bonne santé et pleins de bonne humeur, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Jean-Luc Jonner - Président



Association Pass'Temps

L'Association Sportive, Culturelle et Loisirs Sportifs de Muespach (ASCLSM) est devenue l'Association Pass'Temps.

Cette association a pour objectifs de soutenir et d'encourager les activités sportives, artistiques, de bricolage ou toute autre activité de bien-être afin d'encourager les liens et les échanges entre les habitants de Muespach.

Le programme des activités est en cours d'élaboration et évolutif en fonction de la situation sanitaire.

Christine Mura - Présidente



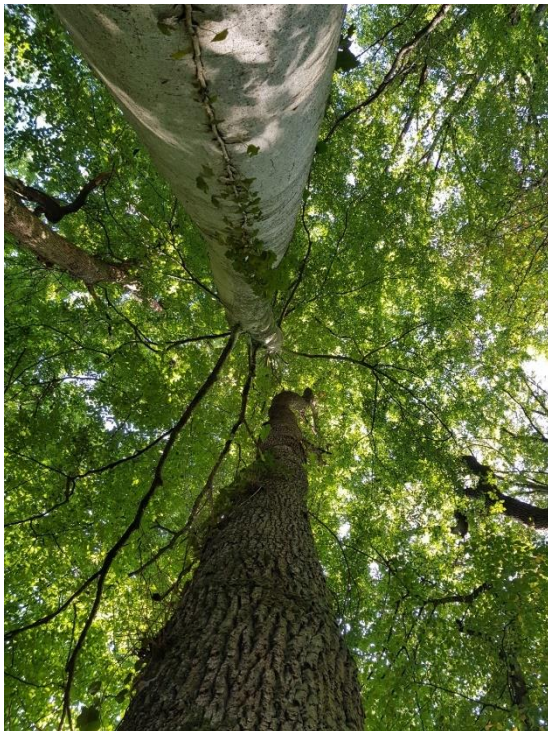
Association Accord

Accompagnement en coaching sylvatique

Nous vous proposons une sortie dans la forêt de Muespach avec Olivia Heyer (Roth) - Coach de vie, coach sylvatique.

Il s'agit de bien plus qu'une balade en forêt, c'est une véritable immersion en forêt qui permet de développer tous les sens et vivre pleinement l'instant présent.

L'accompagnement dans cette expérimentation auprès de nos amis les arbres est riche de sens et révélateur de créativité et de bien-être. Les arbres sécrètent des substances volatiles que nous inhalons et qui sont bénéfiques pour notre santé. Il existe parallèlement une réaction aux ondes électromagnétiques qui régule le rythme cardiaque et calme notre organisme. La relaxation auprès de l'arbre permet un meilleur ancrage et de se reconnecter avec la nature et sa propre nature.



Pour tous ceux qui sont en recherche de bien-être, de calme et en particulier pour :

- Personnes hyperactives
- Couples, familles et ados
- Personnes en baisse d'immunité
- Personnes qui ont besoin de prendre une pause et de calmer le mental
- Personnes stressées ou anxieuses

Vous souhaitez participer ?

Envoyer un mail à : accord.association@gmail.com

Nous vous contacterons au début du printemps pour vous proposer des dates.

Association Accord

Sport, bricolage, art et activités liées au bien-être ou à l'expression de soi.

Promotion de la région Alsace et de ses langues régionales.

accord.association@gmail.com

Philippe Huber – Président



Amicale des sapeurs-pompiers

En cette période un peu particulière et tourmentée, je vous adresse tous mes vœux de santé et de courage. Comme vous l'entendez de partout, la COVID est devenue notre quotidien et est en train de changer nos vies. Je ne souhaite pas m'attarder sur ce sujet mais souhaite mettre en lumière les valeurs enfouies au fond de nous qui, soudain, se réveillent.

Je ne peux que confirmer à chacun de prendre ce sujet au sérieux mais de ne pas en faire une obsession car la peur et l'angoisse nous rendent que plus vulnérables.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier le personnel soignant ainsi que les « transparents de la République » à savoir, toutes ces personnes dont nous ignorions l'importance de leur rôle et qui sont restées actives durant toute cette année.

Comme je le mentionnais plus haut, je souhaite surtout placer l'accent sur l'élan de solidarité et d'entraide observé. Grâce à ce virus, nous redécouvrons que « *seuls nous allons plus vite mais ensemble nous allons bien plus loin* ».

Je profite donc de cet élan pour, une fois de plus, faire appel à toutes les personnes souhaitant rejoindre notre amicale de sapeurs-pompiers de Muespach. Je rappelle également qu'une personne active dans l'amicale n'aura en aucun cas besoin de participer aux missions opérationnelles réalisées par les pompiers mais uniquement soutenir notre amicale lors de manifestations et profiter de bons moments partagés lors de nos sorties. N'hésitez pas à me contacter au 06 85 11 17 52 dans le cas où vous seriez intéressés ou vous vous poseriez une quelconque question à ce sujet.

La Maison du Sapeur est toujours à votre disposition. Il suffit de vous adresser à notre secrétaire, Maxime Meister au 06 30 05 90 92.

D'avance merci pour votre soutien lors de nos manifestations et votre soutien lors de notre vente de calendriers quelque peu perturbée cette année.

Je vous souhaite à toutes et à tous de merveilleuses fêtes de Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Bliibed G'sund

Amicalement

Thomas Hemmerlin - Président





LA VIE ECONOMIQUE

L'HAIR Naturel




Le salon de coiffure **L'HAIR Naturel**, ouvert depuis juin 2019, est situé au 102 rue du 1^{er} Septembre.

L'équipe, féminine et dynamique, est composée de Florence Schoffmann, gérante, Caroline Pozza, Aurélie Brand et Julie Brunner. Elles se feront un plaisir de vous accueillir - uniquement sur rendez-vous - aux jours et horaires suivants :

Lundi	De 08h00 à 12h00	-	De 13h30 à 18h00
Mardi	De 08h00 à 12h00	-	De 13h30 à 18h00
Mercredi	De 08h00 à 12h00		
Judi	<i>Fermé</i>		
Vendredi	De 08h00 à 19h00		En continu
Samedi	De 07h00 à 13h00		



 **03 89 07 27 49**

Prestations proposées par le salon : coupes pour toute la famille, festival de colorations et mèches, permanentes, brushings et chignons, sans oublier la taille et l'entretien de la barbe ainsi que le rasage.

Le + du salon : le salon collecte les cheveux coupés (naturels ou colorés) pour l'Association « Coiffeurs Justes ». L'objectif est de les recycler afin d'en faire des isolants, des fertilisants, des renforçateurs bétons, des filtrations des eaux et des filtrations à hydrocarbures en cas de marée noire.

Vous pouvez suivre les activités et nouveautés de L'HAIR Naturel via :


- ✓ Facebook : <https://www.facebook.com/LHair-Naturel-1071931329863608>
- ✓ Instagram : <https://www.instagram.com/lhairnaturel68/?hl=fr>

Un service de « click and collect » a été mis en place et restera ouvert pour une durée indéterminée : <https://www.fairemescourses.fr/muespach/l-hair-naturel-coiffeur-barbier>

Des coffrets cadeaux sont également en vente à la boulangerie de Muespach. Une vraie solidarité entre les artisans du village s'est créée pendant cette période incertaine et l'on s'en félicite.

Éric Rénovation

1 rue des Champs

 **06 08 03 74 52**

- Habillage de planches de rives, de cheminées et de lucarnes
- Couverture – Zinguerie
- Pose de crochets à neige et de fenêtres de toit
- Réparation et nettoyage de gouttières
- Isolation



Pro & Cie - Schumacher

- ✓ Service de réparation d'équipements audiovisuels
- ✓ Amplificateurs
- ✓ Installation d'une TV murale
- ✓ Installations et réparations standards

13 rue de la Montagne


 **03 89 68 61 45**

ETS Scherrer



- ✓ Installation sanitaire
- ✓ Chauffage toutes énergies
- ✓ Dépannage

21 rue des Vignes

 **03 89 68 60 49**

chauffage.scherrer@orange.fr

LidyCar

L'entreprise **LidyCar** se situe au 2 rue du Ziel, au domicile de son gérant, Frédéric Lidy.

Frédéric recherche, sur commande et pour le compte des particuliers ou des professionnels, des véhicules de toutes marques.

Il est notamment spécialisé dans les voitures de luxe.

Il propose également des services de nettoyage intérieur et/ou extérieur de véhicules ainsi que le polissage complet.

Il se charge de l'achat, de la vente ou de la reprise de votre ancien ou nouveau véhicule et s'occupe de tous les documents administratifs.

Passionné de voitures depuis de nombreuses années, Frédéric est soigneux et rigoureux. Il est à l'écoute de ses clients et son expérience est fort appréciée. Il saura satisfaire les moindres exigences (détails dans les finitions et demandes particulières personnalisées par exemple). **Un véritable service clé en main !**

Vous pouvez suivre les activités de l'entreprise sur son compte Facebook :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100011797560314>

Pour toute demande ou information, Frédéric est joignable par téléphone au **06 77 84 36 88** ou par mail :

lidyCar68@hotmail.fr





Hubert Gardère, artisan de la pierre



Artisan de la pierre

36 rue de la Montagne

 **06 89 57 22 27**

contact@tailleur-de-pierre.fr

<http://www.tailleur-de-pierre.fr>

Hubert Gardère, tailleur de pierre en Alsace, propose ses services de travaux de la pierre pour les particuliers et les entreprises : fontaines, escaliers, dallages, murs, colonnes, éviers, etc..., en création et en rénovation.

L'entreprise a choisi la pierre naturelle car c'est un matériau qui peut être réutilisé indéfiniment sans dépense d'énergie pour être transformé. Constituée essentiellement de matières minérales naturelles, la pierre est recyclable et est donc, par définition, écologique. C'est le matériau au plus bas coût énergétique et présente une forme quasi nulle de pollution.



Hubert Gardère donne aussi des cours de taille de pierre à des débutants. Petits et grands peuvent y participer. Vous pouvez tailler des réalisations telles qu'un animal, une colonne, un visage, un symbole...

Des stages réguliers ou sur demande – pour soi ou pour offrir – sont proposés tout au long de l'année.

Vous pouvez retrouver les offres sur son site internet :

<http://www.tailleur-de-pierre.fr/cours-de-taille-de-pierre/>

Pour toutes vos questions, n'hésitez pas à le contacter.

Ferme Biechlin

Une fois par mois, retrouvez les caissettes de viande **Terre d'Elsass** - en direct du producteur - à la Ferme Biechlin, 15 rue de Steinsoultz.

Terre d'Elsass est un groupement de producteurs qui vous permet d'acheter de la viande de veau, bœuf, porc, agneau, poulain, des assortiments de saucisses pour barbecue en été et un assortiment de viande pour choucroute en hiver mais aussi des steaks hachés surgelés. Nos produits sont vendus en caissettes de 4 à 15 kg et contiennent plusieurs types de morceaux de viande, chaque morceau étant emballé sous vide et étiqueté.



Nous fonctionnons sur réservation via notre site www.terre-elsass.fr ou par téléphone au **03 89 75 89 89**.



La Fruitière

La ferme : vergers, arbres fruitiers en agriculture biologique.

Produits : pommes, abricots, pêches, nectarines, cerises, quetsches d'Alsace, tomates anciennes, melons, jus de pommes pasteurisé, vinaigre de cidre.

Ouverture : semaines impaires les vendredis de 16h30 à 18h00.

Autres prestations : vente en A.M.A.P.

Chemin Saalmatten

 **03 89 70 54 25** fruitiere.schwab@orange.fr

La Boulang'

La Boulang'



03 89 89 37 98

Horaires d'ouverture :

Lundi	<i>Fermé</i>	
Mardi	De 05h30 à 12h30	- De 15h30 à 18h30
Mercredi	De 05h30 à 12h30	
Jeudi	De 05h30 à 12h30	- De 15h30 à 18h30
Vendredi	De 05h30 à 12h30	- De 15h30 à 18h30
Samedi	De 06h00 à 12h00	
Dimanche	De 07h00 à 12h00	

27 rue du 1er Septembre laboulang0648@orange.fr

Le Resto'

Le Resto'



09 67 64 57 75

PIZZA

Sur place ou à emporter, le vendredi et samedi soir dès 18h.

Commande possible à partir de 17h.

27 rue du 1^{er} Septembre

Elevage de poulets

Maxime Meister propose de la vente directe à la ferme de poulets fermiers entiers et découpés, œufs et chapons sur réservation au **06 30 05 90 92**.

Élevage avicole Maxime Meister
61 rue du 1er Septembre



Toutes les entreprises inscrites dans notre fichier ont été contactées. Pour les entreprises qui ne figureraient pas dans cette présentation, nous vous proposons de vous rapprocher de la mairie afin de mettre nos listes à jour.



CARNET DE FAMILLE

Naissances



18/07/20	GUTZWILLER FERNANDEZ Ilana	11 rue de la Vieille Route
02/08/20	SLADOJEVIC Nico	103 rue du 1 ^{er} Septembre
26/11/20	CANNATA Clément	12 rue des Vignes

Félicitations aux heureux parents

Mariages



25/07/20	PFISTER Christophe & LEGRAND Elodie	à Muespach
22/08/20	HAUSWALD Jérôme Guy Marie & HEINIS Perrine	à Muespach
26/09/20	MARTINEZ Guillaume Jean-Pierre & HALBEISEN Audrey Jeanne Hélène	à Muespach
17/10/20	SAEZ Nicolas Henri Manuel Luc & BONIFACE Christelle Béatrice Claire	à Muespach

Félicitations aux jeunes mariés



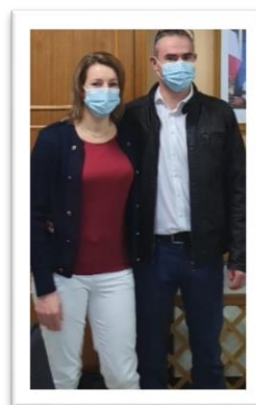
Elodie & Christophe



Perrine & Jérôme



Audrey & Guillaume



Christelle & Nicolas



Grands Anniversaires

01/07/20	GROELL Nicole	1940	80 ans
27/09/20	KUNTZ Jeanne	1930	90 ans
28/09/20	CSOBAN Georges	1940	80 ans
06/11/20	HEMMERLIN Richard	1940	80 ans
15/11/20	SCHWEIZER Michèle	1940	80 ans
22/11/20	HEMMERLIN Lina	1940	80 ans

Nous vous adressons nos plus chaleureuses félicitations



Notre nonagénaire, Jeanne Kuntz

En raison du contexte sanitaire, seule une visite chez Mme Kuntz Jeanne a pu avoir lieu. Cependant, tous nos aînés ont reçu le traditionnel cadeau.

Décès



09/08/20	SCHERRER née MONA	Marguerite	21 rue des Vignes
13/08/20	WILLIG née MARSCHALL	Marie-Thérèse	1 rue de la Forêt
11/11/20	GOEPFERT	Angèle	15 rue du 1 ^{er} Septembre

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées



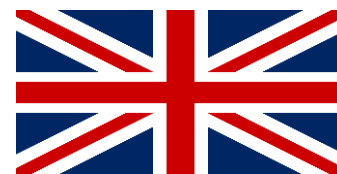
LE COIN DES GOURMETS

Les Shortbread de Noël

Une recette proposée par Paul Westwood.



Photo d'illustration



Pour environ 15 biscuits

- 110 g de beurre ou de margarine, à température ambiante
- 50 g de sucre en poudre
- 175 g de farine ordinaire, tamisée
- Du sucre semoule supplémentaire, pour le saupoudrage

Préchauffez votre four à 150 °.

Prenez une plaque de cuisson, légèrement graissée.

Commencez par battre le beurre à l'aide d'une cuillère en bois jusqu'à obtenir une consistance molle, puis ajoutez le sucre et enfin la farine tamisée.

Toujours à l'aide d'une cuillère en bois, mélangez les ingrédients, puis finissez avec vos mains pour former une pâte.

Déposez ensuite cette pâte sur une planche légèrement saupoudrée de sucre en poudre puis l'étaler rapidement et légèrement à l'aide d'un rouleau jusqu'à une épaisseur d'environ 5 mm (en saupoudrant le rouleau à pâtisserie de sucre si nécessaire).

Utilisez une roulette cannelée pour découper les biscuits, piquez avec un fourchette, puis disposez-les sur la plaque et faites-les cuire au four pendant 30 minutes dans la partie haute du four.

Refroidissez les biscuits sur une grille, saupoudrez-les de sucre semoule et conservez-les dans une boîte hermétique pour qu'ils restent croustillants.

Pour accompagner un thé aux senteurs de Noël, quel délice !

Bonne dégustation !

Happy Tea time !

E Güata !





LE COIN DES ENFANTS... ET DES PLUS GRANDS !

Blagues & devinettes

Que dit un sapin de Noël qui arrive en retard le soir du réveillon ?

« Je vais encore me faire enguirlander... »



Comment appelle-t-on un chat tombé dans un pot de peinture verte le jour de Noël ?

Un chat-peint de Noël

Mon premier est une voyelle.
Mon deuxième est une couleur.
Mon tout est une saison.

(hiver) -vert



Sans moi, les sapins seraient sains. Qui suis-je ?

La lettre P

Mots mêlés

Retrouve les mots cachés dans la grille. Ils sont écrits en ligne droite, horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers.

E Q U
 H V T R A Q E N Q
 D Z E E S F T J X V Z Y C
 K H N E F A K G R F G R L A Q Q A
 F C T F R Z E M U A L Z I T W K F Z D
 E Y M T G A L M U I I E C M T R G K L T D
 T F Q N L L L U J R N Q T U E Q P F D X W
 V O I I S I H R E R L E E W T M C M I A P G Y
 O V T T M H O D S G A A L O Q A R U I Q M B S
 T N Q O A X Q T I P V N U I U D Q Q A Z Z F J Z B
 Q B X F N I I T N A W D L V E T O E J A C B E U Y
 V U B Z Z N U E B C B E W A W I I T Z O H D K T E
 P A C E B Z Q Q E H H E Z U W M A D N B Y W A M E N V
 D Q H A A A K Y R S Q D X X E V B S Q S N S S F E X P
 Z V E F Z U Z L G E V D V B B U D B B S V L E U G T C
 Y Y Z S O I L T N E E N I M E H C Z O B M H U A J
 Z D Y L N J F C N G S A A O D F M H Y N O K W T A
 F O S J O O Y E E L K T E U M P M S H O N G P R G
 H V J E U C S R L A Q A F V U B A B L B E T A
 I C I L P M O V D P P I L Q M Z P O I N D T P
 A Z C Z C B L H E A N E O C V I V R Q O P
 O X M G T D Z F U X U P Q C V N F E Z O K
 X V J A X D O S X I P R U O B R S O I
 N A U E Z L U D W O K N V H D K Z
 Y I G N E P C V E A Y R C
 M S Y K P Z Y I L
 O H O

- BONNET
- SAPIN
- RENNES
- NOEL
- MOUFLE
- ETOILE
- CADEAUX
- LUTINS
- FLOCONS
- TRAINEAU
- CHEMINEE
- FAMILLE
- FETE
- PARTAGE
- MUESPACH
- CHOCOLATS
- GUIRLANDE
- BUCHE
- HOTTE

Mais où sont-ils ?

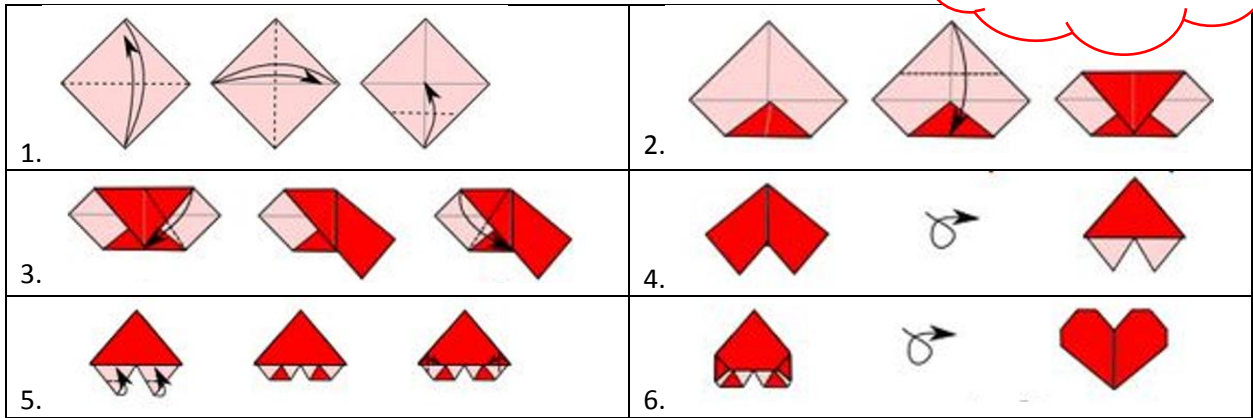
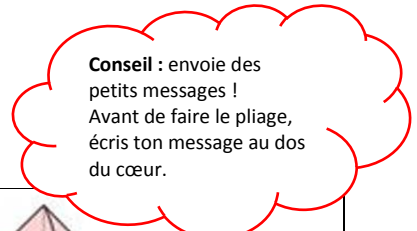
7 autres cadeaux se sont dissimulés dans ce bulletin. Amuse-toi à les retrouver !





Origami

Un bricolage simple qui plaira à coup sûr à celui ou à celle qui le recevra !
 A déposer également devant la cheminée à l'attention du Père Noël...
Matériel : papier carré, couleur au choix.




Jeu des 7 différences

Sauras-tu retrouver les 7 différences entre ces deux sapins ?



Faites chauffer vos méninges... !

Selon vous, quel est le numéro de la place de parking de la voiture orange ?

				
06	68	88	?	98

Quatre vingt sept (retournez la feuille !)

Insolite...



Nous vous proposons un peu de bonne humeur à l'approche d'un Noël pas comme les autres.

La journée du pull moche se déroule une fois par an, le troisième vendredi de décembre.

Le but de cette journée est simple : s'amuser ! Mais pas n'importe comment. Le tout étant de respecter la *tradition* avec au moins un gros pull en laine, avec des motifs typiques de Noël, des couleurs impossibles, voire même avec des pompons ou des guirlandes.

Un seul mot d'ordre : soyez kitsch !

Si vous avez la chance d'avoir dans vos placards ce bel accessoire, alors n'hésitez plus un seul instant : portez-le et prenez-vous en photo !

Envoyez-nous vos plus belles photos à mairie@muespach.fr. Elles seront ensuite publiées sur la page Facebook de la commune de Muespach.

Pas de complexe, lancez-vous !



INFOS PRATIQUES

Adresses utiles

Médecins	Cabinet d'infirmierie	N° utiles
<p>Dr Jean-Marc WOLFF 40 rue du 1^{er} Septembre 03 89 68 67 03</p> <p>Dr Alain BORZA 40 rue du 1^{er} Septembre 03 89 68 69 69</p>	<p>Sylvie BILGER Manuel SANNER Ismahène KAHLAOUI 39 rue du 1^{er} Septembre 03 89 68 69 43</p>	<p>Pompiers : 18 (Portable 112) Samu : 15 (Portable 112) Gendarmerie : 17 Information Coronavirus : 0 800 130 000</p>

Location des salles communales

Foyer de la gare	Préau communal	Salle polyvalente
60,00 € pour les Muespachois et gratuit pour les associations du village	90,00 € pour les Muespachois et gratuit pour les associations du village	Location uniquement en dehors des périodes scolaires 150,00 € pour les Muespachois et gratuit pour les associations du village

Réservation et informations auprès de votre mairie. Tarifs en vigueur à partir du 01 janvier 2021.

Quelques décorations de Noël avant de refermer ce bulletin



Merci aux photographes !





VOS RENDEZ-VOUS 2021

Dans ce contexte de crise sanitaire, toutes les dates indiquées sont soumises à modifications, hormis les dons de sang qui seront maintenus.

20 janvier	Don de sang à Muespach-le-Haut
6 février	Vente des cartes de membre des Donneurs de Sang
28 février	Repas carpes frites de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
21 avril	Don de sang à Muespach-le-Haut
9 mai	Randonnée pédestre de l'Amicale des Donneurs de Sang
15 mai	Journée citoyenne
23 mai	Sundg'Oldies - Bourse expo de véhicules anciens
27 juin	Randonnée équestre "La Chevauchée d'Isabelle", association SEP-WAL
10 juillet	Soirée Tricolore de l'Amicale des Donneurs de Sang
14 juillet	Cérémonie Fête Nationale
6 août	Don de sang à Muespach
22 août	Marché aux puces de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
18 septembre	World Clean Up Day – Journée mondiale du nettoyage de notre planète
13 octobre	Don de sang à Muespach-le-Haut
7 novembre	Vente des calendriers de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
5 décembre	Fête de Noël des Aînés

Une idée d'article ? Une suggestion ?

Une passion, un talent que vous souhaitez faire partager ?

Contactez-nous ! Pour cela, une seule adresse : bulletin.communal.muespach@gmail.com





A VOS CRAYONS !

C'est l'hiver, il fait froid... Adrien ne veut pas porter ses moufles, il ne les trouve pas assez jolies. Et si tu leur donnais des couleurs ? Adrien les enfilerait alors sans rechigner !



Quand tu as terminé, demande à tes parents de prendre ton coloriage en photo et de l'envoyer à l'adresse suivante : mairie@muespach.fr.

Il sera ensuite publié sur la page Facebook « *Commune de Muespach* ».

Bonnes fêtes de fin d'année !

